

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 343

présenté par

M. de Courson, M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Guy Bricout, M. Jean-Louis Bricout, M. Castellani, M. Colombani, Mme Descamps, M. Lenormand, M. Mathiasin, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Pancher, M. Panifous, M. Saint-Huile, M. Serva, M. Taupiac, M. Warsmann et Mme Youssouffa

ARTICLE LIMINAIRE

I. – À l'alinéa 1, supprimer les mots :

« telles qu'elles figurent dans le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027, ».

II. – En conséquence, supprimer la dernière colonne du tableau de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour rappel, le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 a été rejeté en première lecture, à l'Assemblée nationale.

Aussi, il paraît peu judicieux, voire même insincère, de se référer à ce projet de loi dans cet article liminaire.

Il est donc proposé de supprimer la référence à ce projet de loi.